Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 9

Artikel: Le Musée pédagogique de Fribourg : trente ans d'existence : 1884-1914 [suite]

Autor: Genoud, Léon

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041272

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

faire *voir* dans la succession des états ; faire ajouter aux observations des enfants les réflexions de leur esprit, des jugements, des comparaisons, une morale.

Plus tard, on passera à la description, à la narration, à la lettre, etc. Cette succession d'exercices bien gradués aura appris à l'élève à *voir*, à *penser*, à *sentir*. Il saura appliquer son attention à regarder, à comprendre, à grouper ce qu'il voit comme on le fait dans les sciences ayant pour objet la *nature et la vie*.

En résumé, la méthode Brunot et Bouy de langue française consiste à former l'enfant au travail et à la réflexion. Vous direz peut-être que c'est difficile et pénible. Notre tâche n'est-elle pas concentrée dans l'effort perpétuel ? Sans doute, il ne faut pas se substituer à l'élève et le dispenser de la recherche qu'on lui demande. Si l'écolier qui cherche a trouvé, c'est bien, mais s'il le cherche, c'est encore bien.

Mesdames et Messieurs, j'ai condensé dans ce modeste travail les huit conférences de M. Brunot à la Société pédagogique de La Chaux-de-Fonds. C'est un peu notre méthode de concentration avec des idées un peu *osées* en ce qui concerne la grammaire. En définitive, c'est une moisson de bons conseils pratiques et de directions sages, vraiment pédagogiques.

Henri VORLET.

LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

TRENTE ANS D'EXISTENCE : 1884-1914

(Suite)

5. Les expositions scolaires permanentes suisses, en 1887.

Trois expositions scolaires étaient ouvertes au public suisse jusqu'en 1887. Toutes trois avaient demandé des subventions fédérales. M. le conseiller fédéral Schenk, chef du Département de l'Intérieur, estimait que ces trois institutions devaient, tout au moins sur certains points, se compléter l'une l'autre et former à elles trois un tout homogène. Il avait délégué auprès des trois expositions scolaires M. Gunzinger, directeur de l'école normale de Soleure, depuis longtemps connu par la publication du *Fortbildungsschüler*. M. Gunzinger eut pour mission d'étudier ces institutions et de voir de quelle manière la Confédération pouvait favoriser

et seconder le but qu'elles s'étaient proposé. A la suite de ses visites, Gunzinger rédigea un rapport très intéressant. Une conférence eut lieu à Berne, le 18 juillet 1887, présidée par M. le conseiller fédéral Schenk, à laquelle assistaient les délégués de Zurich, de Berne et de Fribourg, et où nous étions représentés par MM. le recteur Horner et Léon Genoud.

M. Gunzinger s'exprima comme suit :

Je suis heureux, dit M. Gunzinger, qu'il se soit trouvé en Suisse un nombre aussi considérable de pédagogues, d'hommes d'école et de particuliers, pour créer et soutenir ces institutions, non seulement par des subventions financières mais par un travail intellectuel d'une haute valeur. Une soixantaine de corporations ont voté des subsides pour les expositions, ce qui est bien digne d'exciter la sympathie des autorités fédérales. L'appui de la Confédération s'est déjà fait sentir à Zurich, à Berne et à Fribourg surtout, où la ville proprement dite n'a porté encore presque aucun intérêt, où elle n'a accordé aucun appui, n'imitant pas en cela les municipalités de Berne et de Zurich. Pourtant c'est la ville de Fribourg, la cité du P. Girard, qui mérite spécialement notre attention, non seulement comme formant le centre historique de tout ce qui a rapport à la pédagogie du P. Girard, mais encore comme seul point où il soit donné de pouvoir étudier les méthodes d'instruction des communautés religieuses de la Belgique, de la France et des établissements privés, dont la plupart ne publient pas leurs rapports mais qui, néanmoins, ont tant de méthodes et de spécialités qui méritent d'être connues de tous ceux qui s'occupent des questions d'enseignement. Si l'on pouvait arriver à rendre l'Exposition scolaire de Fribourg utile aux cantons voisins en l'engageant à se tracer un programme de travail, elle mériterait une subvention fédérale bien au-dessus de la somme qui lui a été accordée jusqu'à présent. Ce minimum a été pour 1886 de 500 fr. ; pour la présente année les dépenses sont évaluées à 1,900 fr., tandis que les recettes ascendent à 1,450 fr. C'est pourquoi la contribution de la Confédération serait d'autant plus nécessaire.

A Berne, la sphère d'activité ne dépasse pas les frontières du canton ; mais malgré cela cette Exposition est fréquentée par bien des personnes étrangères au canton, à cause même de sa situation dans la ville fédérale, près de la gare, et parce qu'elle a à sa disposition un grand local dans lequel ses collections peuvent se développer à l'aise. Elle a su, pendant son existence de huit ans, prendre l'intérêt de l'école primaire, tout en se limitant dans son rayon de travail. Elle a fait un choix. Une spécialité de l'Exposition de Berne est la collection complète et l'exhibition bien organisée de tous les moyens nouveaux d'enseignement.

L'Exposition de Zurich, par son service des archives, comprend les cantons des Grisons, St-Gall, Thurgovie, Schaffhouse, Argovie, Bâle et Soleure. C'est une institution où l'on peut se procurer tout ce dont on a besoin pour des travaux pédagogiques. Les archives et la Bibliothèque sont très riches ; et les Bibliothèques de l'Université, du Polytechnicum et d'un grand nombre de Sociétés scientifiques sont

en relations avec elle, de sorte que le personnel de l'Exposition est toujours prêt et en état de donner tous les renseignements désirés.

Avec le concours des trois Expositions, il serait facile de rendre des services éminents à toutes les directions cantonales d'instruction de la Suisse pour le développement des méthodes, pour l'avancement de l'instruction populaire. Les Expositions scolaires sont une institution qui mérite aussi bien l'attention des autorités fédérales que les examens de recrues, que le Polytechnicum et que l'instruction professionnelle. On pourrait espérer un grand progrès si une subvention considérable était accordée aux Expositions scolaires de Zurich, de Berne et de Fribourg. Une contribution fédérale de 1,000 fr. pour chacune d'elle serait le minimum qu'on puisse leur accorder. On a voulu dépenser pour le *Schulsekretar* de 6,000 à 8,000 fr. Or, par une subvention semblable aux Expositions, on pourrait faire plus et mieux.

Enfin la ville de Neuchâtel a aussi commencé à fonder une Exposition scolaire. Tandis que Fribourg est le centre de la Suisse occidentale catholique, Neuchâtel semble destinée à devenir le centre de la Suisse occidentale protestante.

Il convient donc d'encourager les Expositions scolaires. Chacune aurait un but spécial dans l'enseignement primaire, un foyer particulier : Zurich a Pestalozzi ; Berne Fellenberg, Fribourg le P. Girard, Neuchâtel aurait Rousseau.

Zurich constituerait des archives centrales pour la Suisse, une bibliothèque, un bureau d'informations, les matériaux pour l'histoire de l'Ecole et la statistique.

Berne se chargerait de former une collection systématique du mobilier d'enseignement (Grössere Schulbedürfnisse), la construction des maisons d'écoles, des modèles, des plans d'enseignement, des halles et places de gymnastique, l'instruction militaire, les jardins d'enfants avec leur littérature, un atelier pour le travail manuel, collection de matériel primaire, d'outils, mobilier scolaire et produits techniques (Musée scolaire).

Fribourg aurait la tâche de fournir les moyens de comparer les méthodes françaises et allemandes, les méthodes des communautés religieuses ; elle serait chargée du choix du matériel d'école, le meilleur et le moins cher, de l'étude des conditions de vente, etc.

Neuchâtel s'occuperait de l'école moderne, de l'école nationale française et des livres d'école en usage dans la Suisse romande. Comme spécialité, elle aurait l'hygiène (M. le Dr Guillaume) et les jardins d'enfants.

De cette manière on éviterait les doubles emplois. On ne diviserait pas trop les forces et chaque Exposition aurait l'occasion de développer ce qu'on lui aurait donné en partage. Chaque Exposition scolaire présenterait un rapport annuel sur tout ce qui y aurait été fait, sur les projets pour l'avenir, etc. On fournirait des renseignements au public et on ferait en sorte de l'y intéresser de plus en plus.

Et M. Gunzinger concluait comme suit :

1. Le Département fédéral de l'Intérieur se mettra en rapport avec les Expositions scolaires subventionnées par la Confédération, et les engagera à rendre compte, pour le 1er avril, de leur administration et à donner un budget et un programme de travail pour l'année suivante.

Le Département invitera les Sociétés d'instituteurs de la Suisse allemande et de la Suisse romande à exprimer leur opinion sur les questions qui devraient être mises en discussion et à indiquer les matières dont elles croiraient l'étude nécessaire. Une invitation semblable serait adressée à l'expert supérieur des examens de recrues.

2. Trois mois plus tard les matériaux reçus seraient soumis à un examen, à un choix et à un travail préparatoire ; on verrait ce qui a déjà été fait par les Expositions scolaires. On ajouterait à ce que l'on aurait recueilli, les coupures de journaux et l'on en formerait un rapport général sur l'année précédente et un programme de discussions pour l'année suivante.

3. Entre le 1er juillet et le 1er septembre, le Département fédéral convoquerait à une conférence les chefs des Expositions scolaires, les Présidents et les délégués des Comités centraux de la Société des instituteurs, l'expert supérieur des examens de recrues et d'autres personnes compétentes. Cette conférence aurait lieu dans l'une des villes où se trouve une Exposition, en raison de l'impulsion qui en résulterait pour elle.

4. Ces conférences annuelles s'occuperaient :

a) De l'étude des questions pour le rapport général, afin d'avoir une entente sur la manière de rendre compte de l'administration, du contrôle des visites, de la surveillance et de l'assurance des objets de l'Exposition.

b) De fixer le programme de travail pour l'année suivante. On déterminera d'abord exactement le but qu'on se propose. On distinguera les travaux essentiels des travaux secondaires. Chaque Exposition aura sa sphère d'action déterminée et l'une d'elles serait désignée pour la concentration des matériaux reçus. Alors on fixera le montant de la subvention fédérale extraordinaire s'il y a lieu. On examinera les forces dont on dispose pour remplir la tâche qu'on s'est assignée. Ce serait là un moyen d'éviter les rivalités qui pourraient naître et une occasion de récompenser avec équité les travaux extraordinaires qui seraient présentés.

5. Pour la première conférence, où la présence des représentants des Sociétés d'instituteurs et de l'expert supérieur n'est pas nécessaire, on devrait fixer la répartition des branches spéciales afin d'obtenir par le concours des Expositions spéciales, un total harmonique d'une *exposition fédérale.*

6. Dans les mois d'octobre, novembre et décembre, on préparera les travaux nécessaires pour l'année suivante, au moyen de formulaires, bulletins-questionnaires, tableaux, etc. Pour montrer comment j'entends cette préparation, je prends par exemple Fribourg.

Supposons que Fribourg accepte, pour tâche spéciale, l'achat du matériel scolaire. Le premier travail consisterait dans une exposition de papier à écrire et à dessiner, de plumes, de crayons à papier et à ardoises, d'ardoises avec l'indication du prix, la manière d'opérer les achats, le prix de revient pour chaque enfant dans les diverses classes, les expériences faites dans toute la Suisse, enquête sur la quantité de matériel employé, le mode d'acquisition, les charges de chaque enfant pour chaque degré scolaire, la gratuité du matériel, etc.

Les Expositions scolaires ne sont pas encore suffisamment connues. On pourrait peut-être suspendre des affiches dans chaque salle d'école de la Suisse et l'on annoncerait l'Exposition avec indication du temps où elle est ouverte, des articles qu'elle fournit aux écoles, etc. Il appartiendrait au Département fédéral de l'Intérieur de se charger de cette publicité. Cette affiche devrait être très concise.

Il a manqué jusqu'à présent, à chaque Exposition, des employés subalternes expérimentés connaissant à fond les matières et capables de fournir aux visiteurs tous les renseignements dont on a besoin. C'était le cas de Zurich avec les candidats instituteurs sans place ; à Berne et à Fribourg, avec les concierges. Zurich a maintenant trouvé un secrétaire instruit, à la hauteur de sa mission.

La comptabilité laisse à désirer dans toutes les Expositions. On ne peut pas faire de comparaison entre elles.

Les traitements comprennent : à Zurich, $^1/_4$ de la dépense totale, à Berne $^5/_{12}$, à Fribourg $^1/_5$ (concierge) ; mais il faut dire que les personnes qui dirigent les Expositions n'ont pas de traitement, et cela devrait changer. Le secrétaire, à Zurich, a 1,800 fr. et cela n'est pas suffisant.

Telles furent les observations formulées par le remarquable rapport de M. le directeur Gunzinger.

La discussion que souleva ce rapport fut longue et fit malheureusement constater des divergences de vues entre Berne et Zurich. Le procès-verbal de cette conférence devait être publié, mais il ne vit jamais le jour. Ce projet de M. Gunzinger, s'il avait pu être réalisé, aurait mis les Expositions au premier plan dans l'organisation scolaire suisse.

Cinq ans plus tard eut lieu à Berne une nouvelle conférence des délégués des Expositions scolaires, présidée par M. Schenk, conseiller fédéral, en vue de faire des propositions pour l'envoi de délégués à l'Exposition de Chicago.

Notre représentant, M. Genoud, profita de cette réunion d'hommes d'école pour proposer de reprendre le travail commencé dans le programme qui avait été ébauché cinq ans auparavant. Il exprima le vœu que les Expositions scolaires s'entendent au lieu de se nuire parfois, qu'elles se répartissent le programme général de manière à se spécialiser.

Cette proposition fut accueillie avec plaisir par MM. le Dr Hunziker, de Zurich, et Luthy, à Berne. M. Schenk déclara la trouver très heureuse et nous promit l'appui de son Département. Notre délégué estimait que le moment était venu d'établir une fédération, une union de nos diverses expositions scolaires, laissant à chacune son individualité propre, mais donnant à la collectivité l'autorité nécessaire pour demander la franchise de port, pour envoyer des délégués auprès des Expositions scolaires étrangères, pour agir auprès des éditeurs et obtenir d'eux, en faveur de nos expo-

sitions, le nombre d'exemplaires nécessaires de leurs publications, pour créer une revue dans le genre de « Lehr-u. Lehrmittelmagazin » de Graz, qui serait remise en supplément à nos divers périodiques pédagogiques.

Ces propositions furent acceptées, en principe. Chaque exposition scolaire devait établir un programme de travail pour l'union des expositions scolaires à créer, qui devait se réunir en mars 1894.

6. Le cours normal de travaux manuels.

La Société suisse de Travaux manuels demanda à pouvoir organiser, à Fribourg, son cours normal de 1888. Notre Comité en accepta la charge. Il s'adjoignit, pour cette circonstance, MM. Kohler, professeur, Collaud, Moser, Rytz, instituteurs, Pfanner ébéniste, Brugger, menuisier, et Buclin, greffier.

Ce cours fut suivi par soixante instituteurs suisses et une vingtaine de l'étranger.

Nous avions organisé à cette occasion, dans un de nos locaux, une exposition des travaux d'élèves venant de Suède, de Vienne et de Paris, montrant dans chaque pays une méthode différente. Tandis que la méthode suédoise avait et a encore pour but d'exercer la main en confectionnant des objets immédiatement utilisables dans la famille (Hausfleis), la méthode viennoise s'attache à la confection des jouets : selon l'adage, elle voulait instruire en amusant ; la méthode de l'instituteur Salicis, à la rue Tournefort, à Paris, par contre, ne confectionnait aucun objet complet, mais seulement des parties d'objets, et pièces, en bois et en fer.

A la clôture du cours, les participants offrirent au Comité de l'Exposition scolaire une coupe en vermeil, qui est déposée au Musée. Elle porte l'inscription : « Souvenir du IVme cours normal de Travaux manuels. Fribourg 1888. »

(A suivre.) Léon Genoud.

L'ÉCOLE DU VILLAGE ET L'ENSEIGNEMENT RÉGIONALISTE ET ESTHÉTIQUE

(Suite)

Le premier cours public aux fermières fut organisé, en 1894, à l'initiative de M. de Vuyst, inspecteur principal au ministère de l'Intérieur et de l'Agriculture. Au retour d'un voyage aux Etats-Unis et au Canada, en 1904, M. de